



INVITATION PRESSE

Inauguration du Pont de Bourse

le vendredi 19 novembre 2021 à 11h30

>> Le déroulement :

- > Présentation de l'ouvrage rénové à l'attention des élus des 19 communes du Bassin Auterivain

>> Les acteurs ayant contribué au projet :

- > Maître d'ouvrage : Les communes de Puydaniel, Lagrâce-Dieu et Auterive
- > Maître d'ouvrage délégué : La Communauté de Communes du Bassin Auterivain
- > Travaux assurés par l'association confluence
- > Subventions : Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, au dispositif du Patrimoine Rural Non Protégé (PRNP)

>> Le coût :

- > 12 000 euros

>> Les + :

- > Action d'insertion au profit de personnes en difficultés d'insertion sociale
- > Insertion professionnelle
- > Préservation et valorisation du patrimoine local

>> La localisation :

- > Adresse : route de Capens (localisé entre Puydaniel, Lagrâce-Dieu et Auterive)
- > Coordonnées GPS : 43.34997, 1.44089

>> L'Historique :

Faisant suite à la délibération du 13 juillet 2021, les élus ont décidé en Conseil Communautaire de rénover le pont de bourse qui enjambe le ruisseau de la Mouillonne. L'ouvrage est localisé à la jonction des communes de Puydaniel, Lagrâce-Dieu et Auterive.

Pour assurer une cohérence dans le suivi des travaux entre communes, les maires des 3 communes ont décidé de confier la conduite de cette opération à la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA), par voie de délégation de maîtrise d'ouvrage. Par la même occasion, dans le but de favoriser l'insertion au profit de personnes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle, les travaux de restauration ont été assurés par l'association Confluence. Cette dernière a pour support d'insertion la restauration et la préservation du petit patrimoine bâti communal.

La rénovation consistait principalement à nettoyer l'ouvrage, reprendre les murs en respectant les matériaux d'origines et leurs coloris, puis d'assurer la pose de couvertines.

Le ruisseau de la Mouillonne tient son origine par la main de l'homme, puisqu'il fut créé entre le 16^{ème} et le 17^{ème} siècle. Il a été créé pour favoriser les cultures agricoles et éviter les inondations. On suppose que le pont de bourse date de cette même époque.



>> + d'informations :

Chargé de communication

Eric SANCHEZ

07 63 44 44 98 - communication@ccba31.fr

Suivez-nous sur  @BassinAuterivain

